



LE PRESIDENT

Enregistré le
23/07/2025
AGR250546

Toulouse, le 17 juillet 2025

Madame Valérie RENET

Présidente de la Chambre régionale des
Comptes d'Occitanie
500, avenue des Etats du Languedoc
34064 Montpellier Cedex 2

Madame la Présidente,

J'accuse bonne réception du rapport d'observations définitives provisoires transmis le 5 juillet dernier, relatif au contrôle des comptes et de la gestion du Département de la Haute-Garonne sur les exercices 2022 et suivants.

Je tiens à saluer l'analyse conduite par la Chambre, qui met en lumière les efforts de pilotage engagés par la collectivité, notamment à travers la constitution de réserves sur les DMTO et la maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

Le rapport souligne également, à juste titre, l'impact des facteurs exogènes sur la trajectoire financière du Département : inflation persistante, revalorisations diverses (Ségur, SMIC, RSA, point d'indice), évolution des cotisations sociales (CNRACL). Autant d'éléments qui pèsent lourdement sur nos charges de fonctionnement.

Ces éléments, communs à l'ensemble des départements, ont contribué à une dégradation de nos ratios financiers, malgré une gestion particulièrement prudente.

D'ailleurs, dans son rapport sur les finances publiques locales 2025, publié en juin, la Cour des comptes précise que les départements sont confrontés à un effet de ciseau préoccupant avec, d'un côté, une hausse continue des dépenses sociales (+5,1 % en 2024) et, de l'autre, une chute brutale des recettes de DMTO (-32,5 % entre 2022 et 2024), en lien avec le ralentissement du marché immobilier.

Cette situation est d'autant plus critique pour le département de la Haute-Garonne qui a connu une baisse de DMTO encore plus significative de 39,3% (soit - 143 M€ par rapport à 2022) et une hausse de ses dépenses sociales de 9,7% en 2024 (+ 90 M€ par rapport à 2023), en lien avec la dynamique démographique, ainsi qu'avec un indice de fragilité sociale supérieur à la moyenne nationale.

En outre, la perte de la taxe foncière et de la CVAE, remplacées par une fraction de TVA soumise aux aléas conjoncturels, a accentué cette instabilité.

En effet, la fiscalité locale dévolue aux départements est aujourd'hui inadaptée et elle ne leur permet plus de faire face aux évolutions toujours dynamiques des dépenses sociales. Cette situation apparaît clairement comme insoutenable à moyen et long terme. Elle fait peser un risque systémique sur le Département de la Haute-Garonne, à l'instar des autres départements, en compromettant notre capacité à assurer durablement nos missions essentielles.

Dans ce contexte, l'analyse de la Chambre, soulignant la nécessité de prolonger durablement les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement, s'impose avec force à la collectivité. Nous sommes également confrontés à l'exigence de vigilance en ce qui concerne le niveau d'investissement, afin de préserver nos équilibres financiers tout en maintenant une action publique efficace.

Enfin, je tiens à rappeler que les politiques volontaristes portées par le Département constituent un levier essentiel de cohésion sociale et d'aménagement équilibré du territoire. Elles apportent une réelle plus-value aux habitants et aux territoires haut-garonnais. Consciente de leur impact, la majorité départementale demeure résolument attachée à leur préservation. Même si le contexte budgétaire impose une réduction des enveloppes dédiées, ces politiques continueront, autant que possible, à être soutenues et adaptées aux priorités locales.

Tels sont les éléments que je souhaitais mettre en avant suite à la lecture du rapport définitif.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Bien respectueusement,

Sébastien VINCINI
Président

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'S' and a 'V' joined together, followed by a period.